



CLUB QUAD MÉGAROUES JOLIETTE
C.P 353, Joliette, Québec, J6E 3Z6, Tél : 450-386-0137

Club Quad Mégaroues

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle du vendredi 26 octobre 2018 à 18 :30 heures

Centre Communautaire de Notre-Dame-des-Prairies

225, Boul. Antonio Barrette, Notre-Dame-des-Prairies

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

L'assemblée est déclarée ouverte à 19h00

M. Jean-Claude Poirier, Président, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'à toutes les personnes présentes dans la salle.

Le quorum est constaté avec une assistance approximative de 150 personnes dont la grande majorité étant des membres actifs.

2. Présentation des membres du conseil d'administration

M. Michel Auger, notre animateur de la soirée prend la parole. Des remerciements sont adressés aux propriétaires fonciers qui nous permette de passer sur leur terre,, ainsi qu'à nos 43 commanditaires. Un Merci spécial à nos bénévoles qui ont fait d'innombrables heures de travail cette année. Nous avons 5 surfaceuses qui ont parcouru plus de 6000 km de sentiers en 2018. De plus, Michel présente chaque membre du conseil d'administration.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

M. Jean-Marc Dudemaine procède à la lecture de l'ordre du jour

M. Roland Lépine propose l'adoption de l'ordre du jour, secondé par M. François Labelle

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 octobre 2017

Il est proposé par M. Gabriel Lépine et secondé par M. Robert Charlebois de dispensé la lecture du procès-verbal du 27 octobre 2017. Adoptée à l'unanimité.

5. Bilan des administrateurs de leur dossier respectif.

Les administrateurs à tour de rôle présentent leur dossier respectif et en quoi consiste leur mandat au sein du club.

M. Michel Gauvin, Vice- Président, présente à l'auditoire de nombreuses informations concernant l'état d'avancement des développements de nouveaux sentiers, de certaines problématiques au niveau des droits de passage autant au niveau des propriétaires terriens, des municipalités ainsi qu'au Ministère des Transport.

M. Jean-Marc Dudemaine, administrateur des communications et secrétaire/trésorier par intérim nous présente la nouvelle carte de sentiers 2018-2019. Ce dernier donne plusieurs informations concernant le site web du club ainsi que la page Facebook. Il informe l'auditoire des nouvelles directives mises en place sur la page Web pour le recrutement des bénévoles. Il profite de l'occasion pour sensibiliser l'auditoire au besoin criant de bénévoles dans certains secteurs.

M. Roger Bellemare, administrateur du surfaçage et de l'équipement explique en partie son rôle et apporte plusieurs informations qui concernent le surfaçage. Il explique comment les décisions sont prises concernant les sorties de surfaceuses en conciliant efficacité et contrôle des coûts. Ce dernier fait un topo de l'ensemble de notre machinerie versus les défis qui nous attendent avec la venue de développement de nouveaux sentiers. Par la suite, comme nous avons un de nos tracteurs qui arrive en fin de vie, il propose aux membres de l'assemblée l'achat d'un nouveau tracteur qui répondra à nos besoins.

Il est proposé par M. Sylvain Lemay et secondé par M. Denis Lévesque et résolue à l'unanimité de procéder à l'achat du nouveau tracteur.

(Voir liste des résolutions adoptées lors de cette soirée ci-annexée)

M. Laurent Paquette, administrateur activités et randonnées remercie les quadistes qui participent aux activités et randonnées du club. Il nous informe de la collaboration des clubs membres de l'AQRL à mettre en commun une activité par année. En ce qui concerne notre club, nous allons mettre en commun l'activité de la randonnée aux flambeaux aux profits de la société du cancer du sein. Laurent présente également le calendrier des activités 2018-2019. Laurent informe les gens qui n'ont pas encore acheté leur droit d'accès 2019 et qui veulent profiter de la prévente à 270\$ qu'ils pourront le faire au kiosque de vente du club les 1, 2, 3 et 4 novembre prochain aux Galeries Joliette. Pour les ASS se sera le moment et l'endroit idéal pour se procurer leur droits d'accès.

Mme Suzanne Lévesque, administratrice des droits d'accès, pour sa part nous informe que le club Quad Mégaroues était formé de 745 membres en 2018. Cette dernière nous informe également que 60 droits d'accès ont été vendus lors de la présente assemblée.

M. Michel Auger, administrateur des ASS nous informe qu'il est responsable de 35 agents de sentiers assermentés pour notre club. Ce nombre est trop élevé et devra être revue à la baisse. Il informe que chaque agent doit fournir un rapport pour chaque sortie afin de procéder à la compilation des heures de patrouille. Sur 35 agents il y a seulement 18 agents qui ont fournis ledit rapport ce qui totalise près de 900 heures de patrouille pour l'ensemble du territoire. Il informe l'auditoire que la FQCQ revoit l'ensemble du dossier et du rôle des ASS et nous reviendra avec de nouvelles directives éventuellement. Pour l'instant c'est le statuquo.

M. Normand Pellerin, nouvellement nommé au poste d'administrateur sentier et développement depuis seulement quelques semaines, a pour sa part expliqué que pour l'instant il travaille dans des mandats spéciaux. Son premier mandat fut de prendre en charge le renouvellement et la vérification de notre contrat d'assurance. Ayant travaillé dans ce domaine pendant plus de 30 ans, Normand a été en mesure de mieux négocier et de faire profiter le club d'une réduction importante de la prime payable à nos assureurs.

6. Présentation des états financiers au 31 mars 2018.

M. Jean-Marc Dudemaine, administrateur des communications et secrétaire/trésorier par intérim présente à l'auditoire les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2018. M. François Poirier propose, secondé par M. Robert Charlebois que les États financiers soit adoptée. **RÉSOLU** à l'unanimité.

(Voir liste des résolutions adoptées lors de cette soirée ci-annexée)

7. Nomination de la firme comptable pour l'année 2018-2019

M. Jean-Marc Dudemaine, administrateur des communications et secrétaire/trésorier par intérim, informe l'auditoire qu'il a dû procéder à la modification du mandat confié à notre firme comptable pour l'exercice en cours. Cette dernière devra fournir un rapport mensuel détaillé de la tenue de livre au conseil d'administration. De plus, la charge de la préparation des paies des opérateurs de surfaceuses devra être incluse dans leur nouveau mandat. Jean-Marc a procédé à l'appel d'offre de 3 firmes comptable. Laurier & Landreville, Bureau de Suzie Léonard comptabilité ainsi que Bureau de Martine Adam CPA inc. Suite aux soumissions obtenues, la firme qui répond le plus à nos critères et qui est de plus, la plus basse soumissionnaire, est le Bureau de Martine Adam CPA inc.

Il est proposé par M. Jean-Yves Massicote et secondé par M. René Lachapelle et adopté à l'unanimité d'utiliser les services de Martine Adam CPA inc. Pour l'année 2018-2019.

(Voir liste des résolutions adoptées lors de cette soirée ci-annexée)

8. Période de questions

M. Jean-Yves Massicotte demande le profit fait par le club en rapport avec la carte de sentiers 2018-2019. Jean-Marc Dudemaine, responsable de ce volet expose les chiffres du montant de production, soit 2835,00\$ et le montant facturé à nos 43 commanditaires sur la carte soit : 15525,00\$ donc un profit de 12690,00\$

M. Rémi Marselais demande quel est le montant couvert de l'assurance responsabilité sur le droit d'accès ainsi que si l'assurance le couvre hors sentier. M. Normand Pellerin lui répond que l'assurance responsabilité est de 1 million et oui elle est valide en dehors des sentiers.

M. Jean-Yves Massicotte demande au président de faire un compte rendu de l'AGA de la FQCQ qui s'est tenu à Drummondville. M. Jean-Claude Poirier l'informe des différents points dont il a été questions lors de cette assemblée.

M. René Lachapelle demande la possibilité de voir avec les autres clubs limitrophes la possibilité de se concerter pour passer la surfaceuse afin d'éviter lors de randonnée d'arriver dans un club ou la surfaceuse n'est pas passée. M. Roger Bellemare prend son commentaire en note et verra la possibilité et la faisabilité de cette demande.

M. Pierre Leblanc demande ce qui arrive avec la reclassification des ASS qui est dû cet automne pour certains. Michel Auger, administrateur des ASS lui confirme qu'il y a actuellement un moratoire étant donné la révision du rôle des ASS par la FQCQ.

M. Pierre Leblanc demande pourquoi nous avons perdu les droits de passage au Village St-Pierre et que nous avons fermé St-Charles Borromée. Différent intervenant du conseil d'administration répondent à sa question. Une suggestion de M. Roger Lépine, membre de demander à la ville de St-Charles Borromée une autorisation de circuler sur la Petite Noraie et passer au feu de circulation a été noté par les responsables.

9. Approbation par les membres de nos règlements généraux Élection possible de 5 postes d'administrateurs

M. Jean-Marc Dudemaine explique à l'auditoire les changements apportés aux règlements généraux à la section IV article 2.

Il est proposé par M. François Labelle et secondé par M. Gabriel Lépine que les modifications apportés aux règlements généraux soient autorisés tel que décrit. Accepté à l'unanimité.
(Voir liste des résolutions adoptées lors de cette soirée ci-annexée)

M. Jean-Marc Dudemaine explique à l'auditoire que le processus d'élection a été suivi avec rigueur et qu'étant donné qu'il n'y a eu aucune demande de mise en candidature reçues à la date de fermeture, soit le 21 octobre 2018 à 23h59, il n'y aura pas d'élection et que les 5 administrateurs titulaires des postes en élection sont déclarés élus par acclamation.

10. Varia

M. Jean-Marc Dudemaine s'assure auprès des participants que les sujets proposés par certains membres en début de soirée ont tous été couverts.

Tout au long de la soirée, il y a eu multitude de tirage de prix de présences donnés par les commanditaires.

De plus, M. Aurèle Frenette est l'heureux gagnant du droit d'accès 2019.

M. Réal Éthier est l'heureux gagnant de la cagnotte du tirage moitié/moitié de 305,50 \$

11. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Robert Charlebois et secondé par M. Richard Danjou de procéder à la levée de l'assemblée à 22h05.

Adoptée à l'unanimité.

Liste des résolutions adoptées devant les membres lors de notre Assemblée Générale Annuelle tenue le 26 octobre 2018 à Notre-Dame des Prairies.

Suite aux recommandations de M. Roger Bellemare, administrateur du surfacage et de l'équipement concernant l'achat d'un nouveau tracteur.

Il est proposé par M. Sylvain Lemay et secondé par M. Denis Lévesque et résolue à l'unanimité de procéder à l'achat de ce nouveau tracteur.

Résolution # 2018-10-26-AGA-01

Suite à la présentation des états financiers pour l'exercice se terminant au 31 mars 2018 par M. Jean-Marc Dudemaine, administrateur des communications et secrétaire/trésorier par intérim.

Il est proposé par M. François Poirier et secondé par M. Robert Charlebois et résolue à l'unanimité d'adopter les états financiers tels que présentés.

Résolution # 2018-10-26-AGA-02

Suite aux recommandations de M. Jean-Marc Dudemaine, administrateur des communications et secrétaire/trésorier par intérim de retenir les services du bureau de Martine Adam CPA inc. Pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Il est proposé par M. Jean-Yves Massicote et secondé par M. René Lachapelle et adopté à l'unanimité d'utiliser les services de Martine Adam CPA inc. Pour l'exercice comptable de l'année 2018-2019.

Résolution # 2018-10-26-AGA-03

Suite aux changements présentés par M. Jean-Marc Dudemaine, administrateur et secrétaire/trésorier par intérim aux règlements généraux.

Il est proposé par M. François Labelle et secondé par M. Gabriel Lépine que les modifications apportés aux règlements généraux soient autorisés tel que décrit. Adopté à l'unanimité.

Résolution # 2018-10-26-AGA-04